

197 GRANDE RUE

JOURNAL D'INFORMATIONS

PG.2
Nouvelle identité visuelle
La commune se dote d'un nouveau logo assorti d'une charte graphique.

PG.6
Finances
Présentation simplifiée du budget global 2021 de la commune.

PG.10
Fonds frontaliers
Se déclarer en tant que frontalier représente un acte civique élémentaire.



**REIGNIER
ESERY**

Sommaire



L'Art Récup'

Une opération menée conjointement avec la médiathèque, les écoles et le service environnement



ÉDITO		BRÈVES	18
S'INFORMER		PRÉSERVER	
Nouvelle identité visuelle	2	Sauvetage crapauds	20
Etat civil	3	Plantes invasives	21
Cœur de ville	4	Tri des déchets	22
Finances et budget	6		
Fonds frontaliers	10	AMENAGER	18
PETITE ENFANCE		Parking relais	24
Semaine nationale petite enfance	11	ECONOMIE	
SCOLAIRE		Réz'Up	25
Carte scolaire	12	VIVRE	
Ecoles et crise sanitaire	13	Lien séniors	26
PORTFOLIO	14	SE DIVERTIR	
EXPRESSION	17	Documents - Fête des Jonquilles	27
		Médiathèque	28
		Agenda manifestations	29

Art et recyclage, un beau parcours

Au cours de l'année scolaire 2021, la médiathèque a proposé un parcours culturel, "L'Art Récup", destiné aux écoles.

Les élèves ont pu découvrir, lors de temps d'accueil à la médiathèque, le lien entre les pratiques artistiques et le recyclage à travers la littérature et l'art.

Les classes ont réalisé, lors d'ateliers, des portraits avec des objets recyclés.

Ces portraits ont été réunis sur une grande bache exposée à la médiathèque.

Le parcours s'est terminé avec la visite de l'exposition "Grand bestiaire". L'exposition reste ouverte au public jusqu'au 26 juin.

Le "défi poubelle" va mettre les portraits en valeur en les affichant sur 16 poubelles de ville.

Édito

Le temps des projets

Avec l'arrivée de l'été, même s'il est un peu tardif, avec les chiffres de la crise sanitaire qui montrent un recul du front de l'épidémie, on a tous envie de lancer ou d'élaborer de multiples projets. Des projets de vacances, des projets d'aménagement et pour certain, des projets de vie. Bien sûr, ces différents projets n'engagent pas la même implication et s'étalent sur des durées différentes.

Il en va de même pour la commune, chaque projet a son échelle de temps qui lui est propre ! Le temps des projets des collectivités, notamment en matière d'urbanisme, est en général plus étendu que le temps de projet des citoyens.

Cet été marquera la première année de notre équipe à la tête de la municipalité. Des projets nous en avons, nous nous devons de poursuivre ceux qui étaient déjà lancés sous la (ou les) mandature(s) précédente(s). Nous lançons aussi les projets pour lesquels vous nous avez élus. Pour chaque projet, il est indispensable de monter les financements adéquats, tout en maîtrisant le budget de la commune. C'est un travail d'équilibre entre l'auto-financement, les fonds propres et la maîtrise de la dette.

Le Cœur de Ville a beaucoup fait parler de lui, notamment grâce à la part qui a été faite à la participation citoyenne, est un bon exemple. Le Cœur de ville ne va pas se faire en 3 ans... c'est un programme qui va se concrétiser sur 15 voire 20 ans qu'il faut envisager dès maintenant. Les premières phases du projet, avec le diagnostic et le travail d'imagination de ce qu'il sera dans le futur, étaient très visuels et donnaient une impression d'aboutissement. Maintenant, il s'agit de travailler sur les montages



techniques et financiers précis pour avoir les moyens de nos ambitions ! Cette phase, autant elle peut paraître longue, autant elle est incontournable. C'est dans cette phase où nous nous trouvons et qui n'est pas facile à visualiser pour les citoyens.

La commission Transition écologique a travaillé, elle, sur un projet à l'échelle de l'année scolaire en collaboration avec la médiathèque et les écoles. En ce mois de juin, vous allez pouvoir profiter du résultat. Les poubelles de la commune vont se parer des reproductions du travail effectué par les élèves des classes ayant participé au parcours de "L'Art' Récup". Je tiens à remercier, les écoles participantes, l'équipe de la médiathèque, agents et bénévoles confondus, ainsi que les services municipaux pour leur coopération transversale tout au long de ce projet.

Nous souhaitons de tout cœur réaliser ou du moins initier les projets structurants pour notre commune pour enjoliver notre cadre de vie et accroître le sentiment de bien-être de tous nos concitoyens. Vous pourrez vous en rendre compte à travers la lecture de ce journal et plus particulièrement des pages finances.

Passez un bel été festif et convivial, avec un total épanouissement dans vos projets estivaux.

Christelle Petex-Levelt
Maire

IDENTITE VISUELLE

Nouvelle identité graphique

La dernière identité visuelle de la commune a été créée en 2010. 2021, un nouveau logo pour une commune durable et solidaire

REIGNIER
ÉSERY

REIGNIER
ÉSERY

REIGNIER
ÉSERY

Une identité qui nous rapproche

À travers ce nouveau logo, c'est l'image du lien entre Reignier et Ésery qui est mis en exergue. Les deux communes sont liées par une convention de fusion validée en janvier 1973. Bientôt 50 ans donc que la commune est devenue Reignier-Ésery.

La stylisation moderne des "E" permet de figurer le pont, le lien et la relation étroite entre les anciennes entités. Par le visuel fusionnel des deux noms, c'est l'existence officielle d'une seule commune qui se trouve renforcée.

L'effet miroir du logo atténue la prédominance d'un nom par rapport à l'autre, il donne l'impression que le nom peut-être lu dans tous les sens. Deux grands thèmes sont présents de manière transversale dans les projets menés par la commune :

- la transition écologique
- la solidarité

Ces deux notions ressortent dans le logo par le choix des couleurs; avec le rose, pour tout ce qui tient du domaine du "cœur", de la vie... de la solidarité. Le vert reste la couleur qui prédomine quand on prend de la hauteur pour regarder le territoire de la commune. Symboliquement le vert est aussi lié à l'écologie, l'environnement... la transition écologique.

La nouvelle identité graphique va être déployée dès ce mois de juin. En premier, la charte sera appliquée à la papeterie et aux courriers administratifs. Au deuxième semestre, la refonte du site Internet mettra la nouvelle identité en musique.

État civil

La liste présentée est conforme aux dispositions de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Naissances - Reignier

PEYRATOUT Léon	21/01/2020
CHUPIET RENAUD Arthur	28/01/2020
HAMLATI Souhaïl, Abdelkrim	10/02/2020
PAOLILLO Valentin	16/02/2020
CIPRIANI Léo Rémi Christian	17/03/2020
DELVECCHIO Naomi Julie Célia	11/04/2020
REY Maddy	21/04/2020
GRENIER Loëvane Annie Sylvie	26/04/2020
BARKA Léon Noé	29/04/2020
KOENIG Emmie	01/05/2020
PAPI AUFFRET Timothé Gabriel	01/05/2020
DESBIOLLES OLVERA Constance Marie Andrée	04/05/2020
VERDAN Romeo André Gustave	11/05/2020
VUCHER COLLOMB Elsa	24/05/2020
BERGER Jules	02/06/2020
GRENIER Maëlyo	09/06/2020
MANSEY Simon Daniel	29/06/2020
PETRIER Luna	04/07/2020
ROMANO Emma	20/07/2020
KALAFAT Eden	20/07/2020
SABE Emma Anne Marie-France	21/07/2020
FROMONT Elena	08/08/2020
AUROUX Ethann	12/08/2020
CHIRON BALDINI Noé	21/08/2020
CHIRON BALDINI Timothé	21/08/2020
MERLO Hugo Gaspard	27/08/2020
CÎRPACI Sanem-Amira	09/09/2020
MOUTARDIER Lila Evelynne	13/09/2020
GORGERRAT Faustine, Raphaëlle, Arlette	15/10/2020
MICHEL Swan	20/10/2020
GUILLIER Tynalé Eloïse	24/10/2020
JAUMOTTE LETERME Jules Marc Marcel	12/11/2020
PERRET Ange	03/12/2020
YUCESAN Evsal Durdane	11/12/2020
ANDRIEUX Adèle Domenica	12/12/2020
LACHAVANNE Andrea Daniel Claude	25/12/2020

Naissances - Ésery

BIRRAUX Ava Lynn Aurora	10/01/2020
GOLINELLI KIWIOR Oriane	28/04/2020
AMAT Marion Claire	11/05/2020
COLSON Léna	28/07/2020
METZENTHIN Héloïse, Hélène, Denise	14/08/2020
LAMBERT Jade Ingrid Victoria	20/08/2020
DEHAYE Sandro	31/08/2020
SALLAZ Florent Dorian	01/12/2020

État civil arrêté au 31 décembre 2020

Figurent dans la liste ci-dessous les noms des personnes ou de leurs ayants-droits ayant donné leur accord écrit.

Décès - Reignier

BATTISTEL Jean Alain	25/02/2020
CHAMOIX épouse BARDOUX Monique Andrée	22/03/2020
VACHOUX veuve DUMONT Raymonde	11/04/2020
BAL Joseph Louis	24/04/2020
MOLLINET Jean-Claude	21/05/2020
DUMONT Gaspard, Daniel	23/07/2020
THÉTARD Jean-Pierre Charles	30/07/2020
JACCOUX veuve CROSET Fernande Elise	16/08/2020
ROGUET veuve ALEU-ROCA Denise Célestine	23/08/2020
DUFOUR veuve ROUMEGUÈRE Suzanne	26/08/2020
BOISIER Julien	05/10/2020
VACHOUX Luc André	22/10/2020
PATRAO Eric Grégory	23/10/2020
SCHÄR Jean Pierre	24/10/2020
DELVECCHIO Bruno Frédéric	09/11/2020
CHAMOIX veuve FALQUET Clarisse Hélène	18/11/2020
LANNEL Christian Eugène	30/11/2020
ROGUET veuve BIGAND Christiane Marie	30/11/2020
DUPONT Serge Francis Daniel	30/11/2020
DOMINATI Alicia	12/12/2020

Décès - Ésery

MUGNIER veuve VACHOUX Huguette Anaïs	25/03/2020
GEISSBUHLER épouse VIDONNE Lucienne Frida	19/05/2020
DECERIER Roger François	17/08/2020
GAL épouse LAVERRIERE Gilberte Flora	02/11/2020

Mariages - Reignier

BOUCHET Adrien Louis et TOURNET Lucile Edith	20/06/2020
MITTEAU Julien et DOS SANTOS Carla Patricia	20/06/2020
CONILL Sébastien Jean-Yves et STEINER Céline	28/07/2020
MODAT Geoffrey Joan Frédéric et RAMEAU Lucile	22/08/2020
CASAS VAZQUEZ Ramon Basilio et GACI Sonia	05/09/2020
TAPIAU Laurent Jean et ZUFFI Liza Céline	12/09/2020
PASQUIER Jean-Noé Maxime et BRIFFOD Fanny	19/09/2020
PALADINI Mathieu Michel et LE DOUSSAL Cécile	21/09/2020
ROSSI Anthony Pierre et RÉMOND Peggy Sylvie	26/09/2020
TOGNON Dylan et FORTUGNO Amandine Antoinette	26/09/2020

Mariages - Ésery

GUYOT David Norbert et BIRRAUX Léa Aimée Lucie	11/07/2020
------------------------------------------------	------------



Cœur de ville

Les travaux de l'hôpital local départemental sont bien avancés, le déménagement va laisser la place à un cœur de ville à imaginer



-  Comment les habitants vivent la ville ? Atelier et concertation avec la population organisés par le cabinet "Patriarche".
-  Travail sur une photo de la commune de Reignier-Ésery avec des éléments en 3D. Visualisation du cœur de ville de demain.

Le cœur de ville, un secteur à penser et aménager ensemble

Le projet a été lancé il y a 5 ans en s'appuyant sur un large processus de consultation avec les citoyens de Reignier-Ésery.

Un groupe de travail (élus et citoyens volontaires) a étudié le sujet en 2016. Ensuite, le Groupement Patriarche (Architectes - Urbaniste), MRP paysage (Paysagiste) et Hank (Programmiste urbain) a été missionné pour :

- réfléchir à l'occupation temporaire de l'hôpital à moindre frais en attendant sa requalification
- imaginer un projet d'ensemble en concertation avec la population
- proposer une première approche réaliste du financement.

Les étapes réalisées

Groupe de travail	Élaboration des grands principes - Finalité du bâtiment	
	Répartition des périmètres entre parc et constructions	
	Rendu :	Document avec les grands principes Décision Conseil municipal
Cabinet urbanisme	Questionnaire - Visite - Rencontre marché - Ateliers / Concertations professionnels et citoyens	
	Travail avec les écoles sur l'urbanisme	
	Rendu :	Planches avec plusieurs scénari - Maquette 3 D Première approche des coûts

La poursuite du projet

Les grandes lignes du projet étant lancées, un travail administratif et minutieux est lancé... Un peu moins visible par le citoyen

Des démarches, des aspects juridiques, un arsenal de procédures à suivre...

- À ce jour, les premiers contacts sont pris avec les propriétaires, privés et institutionnels (Département de la Haute-Savoie), de la majeure partie des terrains.
- Les contraintes d'exploitations futures de certaines installations comme la laverie de l'hôpital sont en cours d'étude.
- Au-delà de ces aspects pratiques, il reste un bon nombre de sujets juridiques à traiter et notamment tous ceux qui auront un impact sur le pilotage opérationnel du projet. Quelle implication au quotidien des équipes municipales, qu'est-ce qui est délégué, avec quel contrôle ?

Échéance 2022

Le déménagement de l'Hôpital Local Départemental

La construction du nouvel hôpital local, tout proche de l'école des Vent Blancs, est déjà bien avancée et le timing prévu est respecté.

L'hôpital devrait donc pouvoir transférer ses patients dès début mars 2022.

Il n'est pas envisageable de laisser le bâtiment historique à l'abandon en attendant la réalisation du projet Cœur de ville. Il est indispensable organiser sur l'ancien site une occupation temporaire et une "vie" pour ne pas laisser le lieu aux prises avec des dégradations et des déprédations.



Travaux du futur Hôpital Local Départemental - Rue de Bersat.

Des questionnements toujours d'actualité

Bien que des pistes aient été proposées dans la première phase du projet, elles ne sont pas figées et sont encore étudiées en détail du point de vue technique et de la corrélation avec les besoins réels qui évoluent aussi.

Par exemple, il faut attendre la libération du bâtiment pour pouvoir lancer toutes les études fines de structure, d'amiante, de plomb etc... pour être assuré de la cohérence technique du projet.

Un financement complexe

L'opération est d'ampleur aussi d'un point de vue financier, il est exclu que la commune puisse porter, seule, l'ensemble du financement.

Dès le lancement du projet, des espaces de bureaux ont été intégrées pour permettre de valoriser le bâti.

La commune aura à sa charge les espaces 100% publics comme le parc, la partie MJC.

- La municipalité a monté un budget sur l'ensemble de la période du mandat en cours pour prévoir et planifier avec prudence.
- Des actions sont aussi en cours pour mobiliser toutes les formes de financement possibles (subventions ...)

Un financement complexe multi-parties et réalisable !



Finances municipales en un coup d'œil

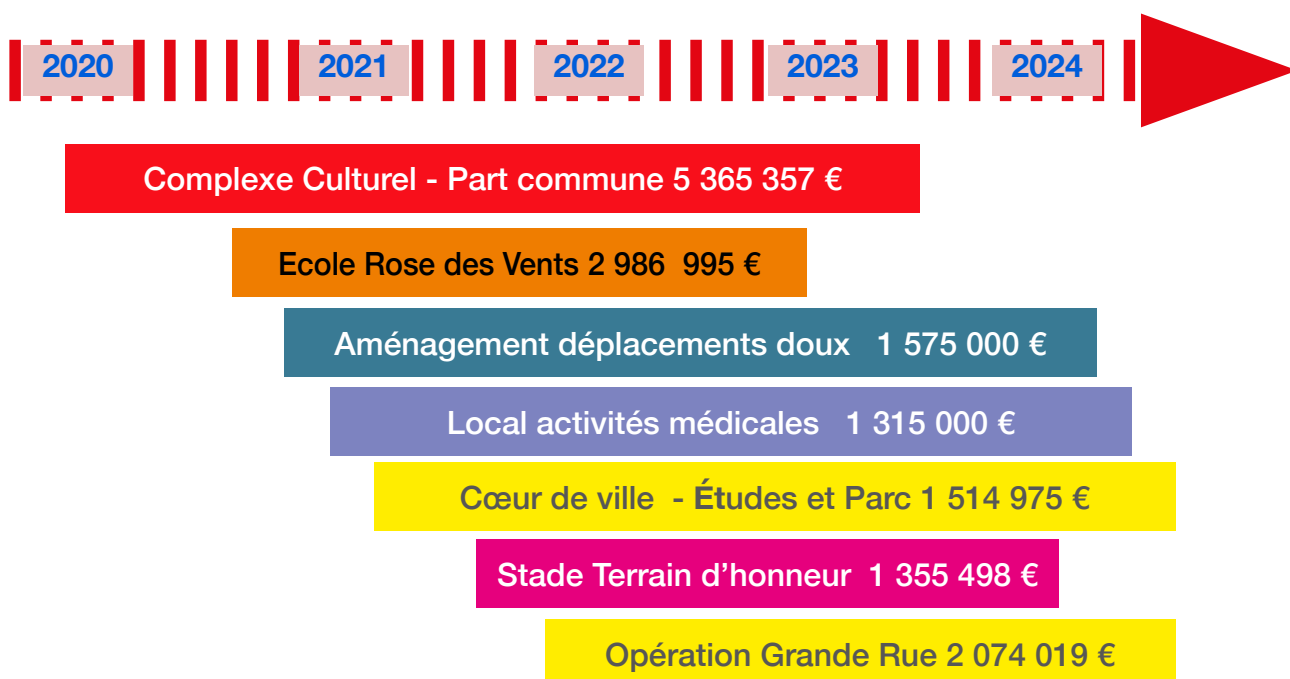
Budget prévisionnel global pour l'année 2021

En 2021, la prévision des dépenses pour la commune et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est de l'ordre de 20 millions d'euros.

Le budget regroupe le fonctionnement et les investissements; il est équilibré en dépenses et en recettes.

Grands Investissements

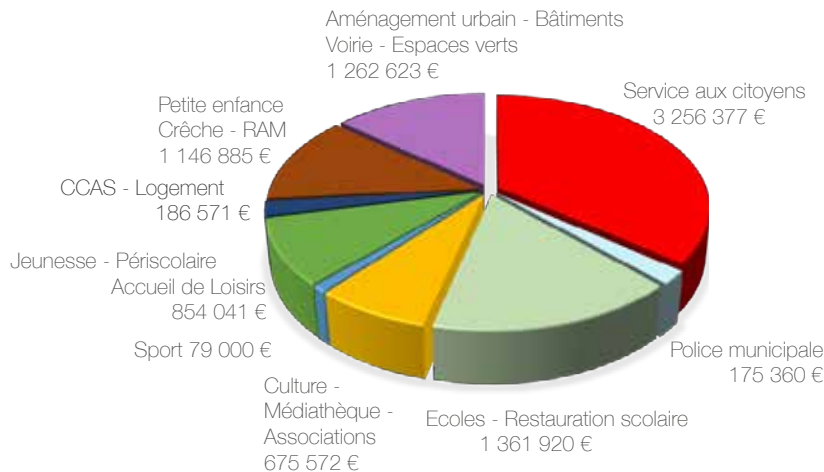
Certains projets demandent des investissements importants qui vont se répercuter sur les finances de la commune sur plusieurs années.



Budget fonctionnement

Coût des services investissement et fonctionnement confondus

Dépenses de fonctionnement totales 9 092 254 €



Recettes de fonctionnement

	Détails	Montant €
Produits des impôts	Taxes sur le foncier bâti et non bâti - Taxe habitation sur les résidences secondaires - Compensation de l'État (réforme des impôts)	3 211 550,00
Fonds frontaliers	Voir article en page 10	2 500 000,00
Produits des services	Crèche - Périscolaire - Restauration - Accueil de Loisirs - Médiathèque ...	778 535,53
Compensation versée par 2CAS	Reversement de la fiscalité professionnelle perçue par la 2CAS*	688 958,00
Participation CAF	Prestations pour les services petite enfance, enfance et contrat enfance-jeunesse	590 000,00
Dotations de fonctionnement	Dotations de l'État	537 601,00
Droits de mutation	Part des impôts issus de la vente d'un bien immobilier reversée par le département	330 000,00
Revenus des loyers	Logements communaux	230 600,00
Autres taxes	Pylones électriques, consommation finale électricité, taxe publicité extérieure	168 000,00
Compensation État taxes	Compensation des abattements	108 080,00
Divers	Passeports, Cartes d'identité, Marchés et foires (droit de place)...	34 100,00
	TOTAL	9 177 424,53

2CAS* : Communauté de Communes Arve et Salève

Résultats 2020

Budget commune

Excédent de 6 917 762€
résultat de clôture

Année particulière budget voté en juillet

Même si l'exercice 2020 est en excédent, en fonctionnement, de plus de 300 000 €. par rapport à 2019, il est atypique.

Avec la pandémie, les élections ont été reculées en juin et le budget qui habituellement est entériné en avril l'a été fin juillet.

Ce même contexte sanitaire a profondément perturbé les dépenses sur certains postes comme le nettoyage et la désinfection avec un budget quasi doublé, hausse non compensée par la baisse des dépenses des services à la population. Les recettes ont aussi été touchées du fait des arrêts et reprises successifs des cantines, du périscolaire etc...

La conséquence directe pour la gestion de la commune est que 2020 ne peut être une référence pour le futur.

Budget 2021

Vers un retour à la normale ?

L'évolution du budget

Le budget a été construit sur la base de celui initialement prévu pour 2020 en modulant les dépenses et les recettes réelles pour les ajuster à la situation actuelle de la commune.

Le maître mot de ce budget est de progressivement se redonner des marges de manœuvre en maîtrisant les dépenses et en maintenant les recettes ou en les améliorant comme sur les fonds frontaliers.

Dépenses de fonctionnement

Pour une population totale de 8 235 habitants au 1^{er} janvier 2021

Répartition comptable des dépenses de fonctionnement de la commune

	Détails	Budget en €	/ habitant en €
Charges de personnel	Masse salariale pour tous les services	4 500 658	546,53
Charges à caractère général	Fluides, bâtiments et voirie, télécommunications...	2 637 160	320,24
Autres charges de gestion courante	Droits informatiques, subventions associations et CCAS, indemnités des élus	1 278 683	155,27
Charges financières	Intérêts de la dette	260 002	31,57
Atténuations de produits	Prélèvement loi SRU et fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC)	201 650	24,49
Dépenses imprévues	Provision en cas de crédits insuffisants sur un chapitre comptable	100 000	12,14
Charges exceptionnelles	Provision pour annulation de recettes, pénalités	20 100	2,44
Dotations aux provisions	Provision pour le risque d'impayés notamment	9 000	1,09
TOTAL		9 007 253	1 093,78

Recettes de fonctionnement

Pour une population totale de
8 235 habitants au 1^{er} janvier 2021

Répartition comptable des recettes de fonctionnement de la commune

	Détails	Budget en €	/ habitant en €
Impôts et taxes	Impôts locaux, compensation de la 2CAS, les droits de mutation, toutes taxes...	4 404 508	534,85
Dotations, subventions et participations	Dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, fonds frontaliers, participations de la CAF...	3 367 535	408,93
Produits des services	Services enfance/ jeunesse, médiathèque, concessions funéraires, remboursement par le CCAS des frais de personnel de la crèche et du RAM	1 418 235	172,22
Autres produits de gestion courante	Loyers des logements communaux	230 600	28,00
Atténuation de charge	Remboursement par assurance et sécurité sociale	16 000	1,94
Produits exceptionnels	Annulation de dépenses	5 523	0,67
Produits financiers	Produits - Compagnie nationale du Rhône	100	0,01
TOTAL		9 442 501	1 146,96

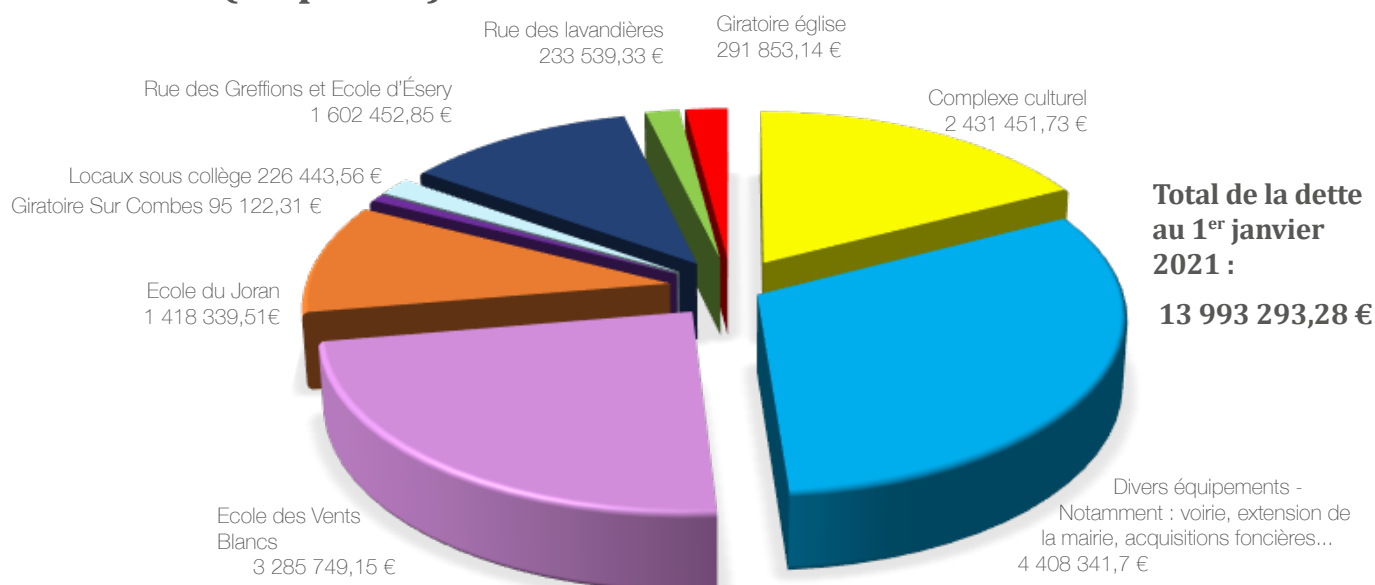
Dette de la commune

Une dette importante mais maîtrisée

Depuis 2014, et le net effort d'investissement porté par la commune, Reignier-Ésery possède une dette plus importante que les communes de même strate. Mais grâce à de bons niveaux d'épargne, le volume d'emprunt ne remet pas en cause la solvabilité de la commune. Sa capacité de désendettement, proche de 6 ans, est tout à fait acceptable et même cohérente pour une collectivité qui a réalisé un programme ambitieux d'investissement.

La dette est, pour les 2/3, une dette d'équipement et essentiellement scolaire (écoles d'Ésery - Les Vents Blancs - Le Joran) à laquelle se rajoute le futur complexe intercommunal sportif et culturel.

Répartition de la dette de la commune (emprunts)



FRONTALIERS

Fonds frontaliers

Ils constituent une ressource importante pour la commune. Pour le budget 2021, ils sont estimés à 2 500 000 €



Commune de reignier esery

Frontaliers, aidez votre commune, faites vous recenser!

Recensement des travailleurs frontaliers

Nom : Prénoms :
 Date de naissance JJ/MM/AAAA : Nationalité :
 Adresse : 74930 Reignier-Ésery
 Tél. : Mail :
 Nom et adresse de l'employeur :
 N° de carte de travail (RICE ou SOMEC) : Date de délivrance :

Merci de retourner votre coupon le plus rapidement possible !
 Fax : 0450434642 - secretariat@reignier-esery.com - Place : 137, Grand'vue - 74930 Reignier-Ésery

Historique

Le 29 janvier 1973, un accord sur la compensation financière relative aux frontaliers travaillant à Genève a été signé.

Genève, contrairement aux autres cantons suisses, prélève les impôts des frontaliers français et rétrocède aux départements de la Haute-Savoie et de l'Ain une partie de la masse salariale (3,5 %).

Principe

Les fonds genevois représentent 1/3 de l'impôt à la source payé par les personnes qui travaillent à Genève. Ils sont versés chaque année, proportionnellement au nombre de frontaliers installés dans la commune. Ces fonds compensent, en partie, le coût des services communaux dont bénéficient les frontaliers, alors que la commune ne perçoit pas la fiscalité professionnelle liée aux entreprises installées dans le canton de Genève.

Qui doit se déclarer ?	Toute personne travaillant à Genève et habitant à l'année sur la commune de Reignier-Ésery
Pourquoi se déclarer ?	Les fonds genevois représentent dans le budget annuel de la commune 2 500 000 € une somme très importante, comparée au produit des impôts (3 211 550 €). Ces fonds servent à assurer les services tels que la restauration scolaire, accueil périscolaire, entretien des écoles, le transport...et aussi à investir pour développer ces services.
Comment se déclarer ?	En remplissant le formulaire, disponible sur le site de la commune : www.reignier-esery.com/Mairie/Droits-et-demarches/Frontaliers
Quels renseignements sont fournis en Mairie ?	Les renseignements classiques d'État civil + Le nom et adresse de l'employeur + n° de carte de travail et sa date de délivrance
Quel impact sur les impôts locaux ?	La taxe d'habitation majorée de 20% n'a pas été supprimée. Se déclarer en tant que frontalier évite d'avoir à la payer.
Quel impact sur les impôts sur le revenu ?	Le fait de s'être déclaré en frontalier n'influe en rien sur les impôts personnels ni en Suisse ni en France. Cela ne coûte rien au déclarant.



CRECHE

Semaine nationale de la petite enfance

Première année de participation pour le multi-accueil



Attribution des places

Toujours plus de demandes que de places, des dossiers étudiés équitablement

Une première dans un contexte sanitaire strict

Le multi-accueil Lou P'tious a organisé, pour la première fois, la semaine nationale de la petite enfance pour les enfants de la crèche du 22 au 26 mars.

En raison du contexte sanitaire, les parents et partenaires extérieurs n'ont pas pu participer à cet évènement.

L'équipe a animé des ateliers de parcours de motricité, jeux d'ombre, peinture au chocolat, théâtre de marionnettes, etc... Chaque famille a pu suivre le déroulé de la semaine via un planning mural, et des photos prises au quotidien partagées dans un album numérique.

Un grand merci à toute l'équipe du Multi-accueil pour cette belle semaine de fête, partage et sourires pour le plus grand plaisir des enfants !

Un arbre dans la cour

Pendant cette semaine, au cours de l'atelier jardinage, les enfants ne se sont pas contentés de planter des jonquilles. Avec le renfort des services techniques et de Madame le Maire, ils ont planté un arbre dans la cour.

25 places attribuées

La commission d'attribution des places en crèche s'est tenue fin mars, 61 dossiers ont été traités pour 25 places attribuées. La commission applique des critères permettant de garantir la mixité sociale au sein de la structure et prend en compte les situations spécifiques. Tout est mis en œuvre pour offrir, au global, un maximum d'heures d'accueil aux familles.



ENFANCE _ JEUNESSE

Carte scolaire

Les effectifs en hausse constante orientent les choix de la municipalité



Un état des lieux précis

Dans la continuité des travaux “carte scolaire”, un état des lieux complet a permis de disposer d’une visibilité précise sur la situation de chaque élève sur la commune. Il ressort de l’enquête que :

- sur 830 élèves, 145 ne sont pas scolarisés dans le bon établissement
- de nombreux enfants scolarisés à Reignier-Ésery ne résident plus sur la commune.

En parallèle, la préparation de la prochaine année scolaire fait apparaître une forte augmentation des effectifs en raison de la croissance démographique. L’inspection d’académie a validé l’ouverture de 2 classes, une 3^{ème} est en suspens.

Au regard de ces différents éléments et pour maintenir un accueil et des conditions d’apprentissage de qualité, la municipalité a choisi de :

- demander aux familles ne vivant plus sur la commune de scolariser leur enfant sur leur commune de résidence. 25 enfants (l’équivalent d’une classe) ont été concernés et ne seront plus scolarisés à Reignier-Ésery pour la prochaine rentrée.
- appliquer la carte scolaire de manière stricte pour les enfants s’inscrivant pour la rentrée 2021.

Une réhabilitation bienvenue

En parallèle, le projet de réhabilitation de la Rose des Vents se poursuit selon le calendrier prévu. La sélection du maître d’œuvre sera finalisée début juillet et les études seront immédiatement lancées, pour un dépôt de permis de construire en décembre et un lancement des procédures de marché public permettant un démarrage des travaux en juillet 2022.

L’objectif reste d’ouvrir le groupe scolaire de la Rose des Vents à la rentrée de septembre 2023. Dans cette perspective, les familles des 123 enfants, actuellement en situation de dérogation scolaire, vont être informées de la volonté de la municipalité de mettre un terme à ces dérogations pour la rentrée de 2023, et ce, afin de tendre vers le but final de ce processus de carte scolaire : équilibrer les effectifs à l’échelle des 4 futurs groupes scolaires.

École Arculinges

Réouverture de l'école à la rentrée de septembre 2021



Accueil des enfants prioritaires

La commune de Reignier-Ésery a été désignée par l'inspection académique et par les services préfectoraux pour accueillir les enfants des personnels prioritaires

En raison de la crise sanitaire, depuis le début de l'année scolaire les classes d'Arculinges et d'Ésery sont rassemblées

Plusieurs raisons ont motivé le choix de rassembler les écoles et d'accueillir toutes les classes à Ésery :

- la navette qui fait le lien entre les deux écoles ne permettaient pas de respecter les distanciations
- le personnel d'entretien pouvait se concentrer sur la désinfection dans un seul établissement et en cas d'absentéisme des enseignants, il était plus aisé de répartir les enfants.

Cette mesure de fermeture a toujours été provisoire et liée au contexte particulier de cette année. La municipalité tient à maintenir cette école de proximité. C'est pourquoi elle a profité de cette période pour faire des travaux et installer le haut débit, ce qui permettra une utilisation optimale des outils numériques.

Ainsi, la rentrée scolaire de septembre 2021 se fera bien à Arculinges pour deux classes du groupe scolaire de la Colline.

Au mois d'avril, une école et le centre de loisirs sont restés partiellement ouverts

Durant la semaine du 6 avril 2021, lorsque les écoles ont fermé, l'école des Vents Blancs a accueilli une cinquantaine d'enfants par jour. Service réservé pour les :

- enfants de soignants, personnel médico-social etc...
- enfants de services de l'État comme la police ou gendarmerie.

Cet accueil concernait également les élèves des communes de Monnetier-Mornex, La Muraz, et Arthaz-Pont-Notre-Dame. Enseignants et animateurs se sont succédés auprès des enfants sur les différents temps de la journée.

Durant cette période de confinement, le centre de loisirs a également dû fermer pour les deux semaines de vacances de printemps.

En revanche, il a accueilli les enfants des personnels prioritaires de Reignier-Ésery pour que ces derniers puissent participer à la gestion de la crise.

16 enfants en moyenne étaient présents à l'école des Vents Blancs.

A U C O I N D E L A R U E



■ □ Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 - Dépôt de gerbe au monument aux morts de Reignier.
□ □

□ ■ Lecture du texte officiel par l'adjointe au Maire, monsieur Jean-Louis Maulet, conseiller municipal et responsable défense, madame Denise Gerelli-Fort en présence de madame le Maire de Reignier-Ésery, madame Christelle Petex-Levet et madame le maire délégué d'Ésery, madame Virginie Jacquemoud.

□ □ Travaux du giratoire de l'Éculaz. Carrefour ré-ouvert à la circulation en juin en attendant la couche finale de revêtement prévue pour la mi-juillet.
■ □

□ □ Le pont de Méran, fermé à la circulation du 31 mai au 18 juin pour permettre d'établir un diagnostic complet de la structure du pont et du sol. Études réalisées en vue de créer une voie sécurisée réservée aux piétons et cyclistes.
□ ■





Le samedi 22 mai, l'antenne de Reignier-Ésery de l'association, "Les bouchons 74" a tenu un stand sur le marché pour se faire connaître.


La commune poursuit l'expansion du fleurissement de l'espace public. Les bacs, les fontaines, les parterres ont pris un air printanier.


Stand sur le marché du samedi 8 mai. Les élus ont fait la promotion de l'opération "Randonnée Saveurs & Paysages" en liberté avec la vente des Road-books.

Au mois de mai, près de 1 000 personnes ont déjà réalisé le parcours de la Randonnée Saveurs & Paysages" en liberté dans la plaine des Rocailles.






 Du 22 au 26 mars, le multi-accueil Lou P'tiou a célébré la semaine nationale de la petite enfance avec des ateliers et des animations différents tous les jours pour toutes les tranches d'âge.


 Ateliers "Cuisine du monde" pour les enfants des parents prioritaires présents à l'accueil de loisirs des vacances du mois d'avril.


 Visite du futur Relais Assistants Maternels (RAM) sur le chantier du futur Hôpital Local Départemental.


 Les travaux du futur Hôpital Local Départemental, rue de Bersat avancent conformément au planning. Sa mise en service est programmée au mois de mars 2022.



Expression Majorité

Une politique culturelle assumée

La municipalité a expliqué clairement sa position en matière de culture et d'animation dans ses précédentes publications. En lançant ce projet culturel et un service dédié elle souhaite marquer son rôle de chef d'orchestre dans ce domaine avec comme objectifs assumés : favoriser toutes les formes d'expression culturelle, coordonner les événements, fédérer les associations et les citoyens autour de l'organisation d'évènements culturels, le tout dans un esprit de cohabitation, de dialogue et de vivre ensemble.

Dans ce cadre, l'organisation de la fête de la musique (décalée au 3 juillet sous la forme de « Musiques en fête » pour s'adapter au contexte COVID), a suscité la polémique. L'équipe qui a organisé cette fête entre 2016 et 2019, sous une forme très appréciée, veut faire croire à qui veut l'entendre, qu'on l'a écartée de cet événement, preuve qu'ils n'ont pas compris nos intentions et qu'ils oublient que la fête de la musique appartient à tous. Ils ont été conviés aux réunions d'organisation auxquelles ils ont choisi de ne pas participer. Ceci étant, la municipalité avance selon ses objectifs et la démarche porte ses fruits puisque de nombreuses associations musicales ou pas qui s'étaient senties écartées de l'évènement les années précédentes, y trouvent désormais leur place et nous en remerciant vivement.

Alors que certains préfèrent opposer les reignerands et les éseriens les uns aux autres, la municipalité souhaite les rassembler !!!!!.

Les élus de la liste - "VivRE et + encore"

Changez d'R

La majorité avait promis, dans son engagement électoral : «la base de notre projet est l'ouverture d'esprit afin d'associer toutes les bonnes volontés »

1/ Fête de la musique : une belle réussite, un grand moment de partage organisé par l'association REEVE depuis plusieurs années. En guise d'ouverture d'esprit, la municipalité a décidé de retirer l'organisation à REEVE. Si la municipalité aurait voulu impulser une dynamique globale pour les fêtes, elle aurait pu apporter son soutien logistique à l'association. Au lieu de cela pour «associer les bonnes volontés » on commence par les écarter ...

2/ Urbanisme partagé / cœur de ville : on nous avait promis des groupes de réflexion, 500 personnes pour évaluer les projets, un triplement du parc de la maison de retraite. En réalité, des réunions internes de modification du PLU, dont le cœur de ville, avec 5 personnes, décident déjà d'enlever 2 zones du périmètre cœur de ville pour y autoriser quoi ? Nous avons clairement posé la question si cette modification autoriserait du logement alors qu'actuellement ces zones font partie du cœur vert autour de la maison de retraite : pas de réponse... Rien n'a changé, les choses sont décidées en amont, des groupes citoyens seront certes créés, mais pour valider des miettes.

3/ Urbanisme raisonné : sur la colline et Esery, les autorisations de permis de construire pleuvent.

L'esprit d'ouverture, un urbanisme raisonné, la volonté d'espaces verts restent de lointains mirages. On nous a promis des yeux qui pétillent, pour l'instant ils piquent et demain pleureront ils ?

L'équipe Changez d'R

Nous pour Reignier-Ésery

La 1ere année est lancée avec le vote du budget lors du dernier Conseil. Nous nous sommes abstenus en raison du complexe sportif et culturel du fait de l'évolution de son coût depuis l'origine du projet. Mais les actions prises pour restructurer la dette (très importante pour notre commune) et aider à obtenir des subventions au niveau national et européen sont positives.

Les commissions participatives auxquelles nous participons sont lancées, sauf celui du Coeur de Ville, ce que nous regrettons. Il nous paraît important d'avoir une officialisation de la vision du parc dans le projet de nature à rassurer totalement les habitants de notre commune.

Notre groupe est participatif, constructif, ouvert au dialogue apaisé pour l'intérêt de notre commune. Les échanges dans les commissions de la Commune et de la Communauté de Communes se passent dans un esprit de travail positif avec les participants, sans censure d'aucune sorte et en tenant compte des propositions ou avis que nous sommes amenés à faire. Bien sûr nous sommes attentifs pour notre Commune mais nous nous félicitons de cet état d'esprit positif.

Séverine Feugier - Patrick Baron - Didier Eisack

Ensemble autrement

Depuis le dernier Bulletin municipal, un des grands sujets a été le vote du budget annuel, toujours dans un contexte particulier, notamment sanitaire et de première année de mandature. Nous avons décidé de nous abstenir lors du vote de celui-ci, n'étant pas convaincus par les arguments de la majorité. Nous restons dubitatifs sur la question de l'endettement et de sa maîtrise face à la multitude de projets dont l'envergure et le rythme nous semblent envisagés sans la prudence et le discernement nécessaires. Nous restons vigilants mais nous sommes malgré tout assez limités dans nos modes d'actions. En effet, nous déplorons encore le fait qu'un réel esprit de collaboration et de partage d'informations ne soit réellement en place ; il est très rare que de vrais débats aient lieu, que ce soit dans les commissions ou lors du Conseil Municipal. Nous trouvons cela très dommageable pour la vie démocratique d'une commune comme Reignier-Esery. Quels que soient le bord ou les convictions de chacun, la richesse est dans la diversité.

Le déconfinement s'annonce, avec lui l'arrivée des beaux jours et nous l'espérons, le retour à une vie normale et aux festivités estivales.

L'équipe Ensemble Autrement

Brèves communales



Bouchon 74

Une antenne relais à Reignier-Ésery

Les bouchons en plastique, liège ou liège synthétique se recyclent, l'association s'occupe même de leur valorisation.

L'argent ainsi récolté sert à apporter une aide financière complémentaire aux participations institutionnelles pour l'achat de matériel ou l'aménagement de logements ou de véhicules pour les personnes en situation de handicap.

Points de collecte
82, rue des écoles
Centre de loisirs Espace du Foron
Hôpital Local Départemental
Déchèterie intercommunale

Incivilités



Des baies vitrées caillassées...pourquoi ?

Toute dégradation fait l'objet d'un dépôt systématique de plainte en gendarmerie.

Demande de logement social

Renouvelez votre demande !

Pensez à renouveler chaque année votre demande par papier auprès du service social avec le nouveau formulaire CERFA n°14069*04.

Vous pouvez aussi le faire en ligne sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr.

Elections départementales et régionales

Dimanches 20 et 27 juin

Bureaux de vote ouverts de 8h à 18h.

Possibilité de voter par procuration. Un électeur peut recueillir 2 procurations pour ces scrutins.

www.maprocuration.gouv.fr

Centre de vaccination Covid

La vaccination est ouverte à tous

Le centre de vaccination de La Roche sur Foron est ouvert de 9h à 18h. Les prises de rendez-vous se font sur :

www.sante.fr



5 minutes pour un bus !

Un bus pour Ésery ?

Les habitants d'Ésery sont appelés à remplir un questionnaire sur leurs habitudes de déplacement, afin de pouvoir poser un diagnostic dans l'éventualité de créer une ligne de bus desservant la colline.

Questionnaire disponible

www.reignier-esery.com





SIVU des Foron - Piscine

Ouverture pour la saison d'été

Horaires d'ouverture

Évacuation des bassins 20 min avant la fermeture de l'établissement.

Compte-tenu du contexte sanitaire, les dates d'ouverture au public sont conditionnées aux autorisations ministérielles.

Jour d'ouverture	Période 1 Printemps du 03 mai au 02 juillet 2021	Période 2 Été du 03 juillet au 1 ^{er} sept. 2021	Période 3 Automne du 02 sept. au 08 oct. 2021
Lundi	12h-13h30	10h30-19h30	12h-13h30
Mardi	12h-13h30	10h30-20h30	12h-13h30
Mercredi	12h-18h	10h30-19h30	12h-17h
Jeudi	12h-13h30	10h30-19h30	12h-13h30
Vendredi	12h-13h30 18h45-20h45	10h30-19h30	12h-13h30 18h45-20h45
Samedi	11h-18h30	10h30-19h30	12h-17h
Dimanche & jours fériés	11h-18h30	10h30-19h30	9h-13h30
Horaires exceptionnels	Le vend. 14 mai est considéré comme un jour férié.		

Transports scolaires

Inscriptions année 2021-2022

Date limite des inscriptions et ré-inscriptions avant le 30 juin.

www.proximiti.fr



La Mairie recrute

Un/e Gestionnaire(e) RH - H/F

Missions

Sous la responsabilité du directeur des Ressources Humaines et en lien avec les services municipaux, vous assurerez la gestion de la paie et la carrière des agents titulaires et contractuels.

Profil

- Expérience sur un poste similaire
- Maîtrise des mécanismes de la paie
- Connaissance du statut FPT et des procédures administratives
- Connaissances du logiciel BERGER-LEVRAULT appréciées
- Capacité à travailler en transversalité et en équipe.

Contrat de travail

Contrat à durée déterminée - 12 mois
Temps de travail : temps complet 38h/semaine

Postuler

dsg@reignier-esery.com - Tél.: 04 50 43 92 93

Un/e Responsable Enfance-Jeunesse H/F

Missions

Le/la coordinateur/coordinatrice Enfance-Jeunesse assure la responsabilité des secteurs scolaires et temps libres (3 groupes scolaires, une école maternelle et une école primaire, 4 accueils périscolaires, un centre de loisirs 3-10 ans et un accueil jeunes 11/17 ans).

Profil

- Formation supérieure de préférence, ou DEJEPS/DESJEPS.
- Expérience poste similaire fortement souhaitée.
- Connaissance des politiques publiques sur le champ de l'enfance, l'éducation et la jeunesse
- Maîtrise de la réglementation.

Contrat de travail

Contrat à durée déterminée - 6 mois remplacement congé maternité
Temps de travail : temps complet

Postuler

dsg@reignier-esery.com - Tél.: 04 50 43 92 93

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Une année record pour le sauvetage des crapauds

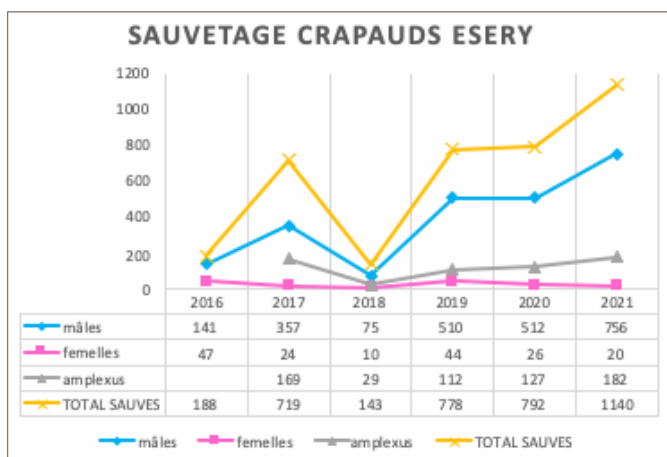
1 135 individus sauvés entre février et avril

Année après année, la mobilisation pour sauver les crapauds route de Vaison ne faiblit pas

Chaque année, la commune et les bénévoles s'associent pour tendre des filets et enterrer des seaux le long de la route de Vaison, à l'entrée d'Esery, pour empêcher que les crapauds ne se fassent écraser pendant leur migration. Ils se relaient ensuite chaque matin pour les faire traverser depuis le bois, vers la retenue d'eau dans laquelle ils se reproduisent.

L'opération de sauvetage des crapauds communs s'est déroulée cette année, dans un contexte particulier et donc, en petit comité. Les membres du collectif Apéro Green Esery et les bénévoles de longue date, ont permis entre février et avril, de sauver près de 1 140 crapauds ! Un record car le site n'avait jamais comptabilisé plus de 800 passages !

La commune remercie chaleureusement le collectif Apéro Green Esery sans qui l'opération 2021 n'aurait pu être réalisée, tous les bénévoles ayant participé, ainsi que la Ligue pour la Protection des Oiseaux pour son soutien.



Les haies, refuges pour oiseaux

Privilégier l'automne pour la taille des haies

Différer la taille des haies

La plupart des oiseaux que l'on rencontre dans nos jardins nichent entre les mois de mars et d'août.

Afin de permettre la nidification, il est conseillé de ne pas tailler les arbres et haies entre le 15 mars et le 31 juillet et de préférer la période de septembre à février pour ces travaux d'entretien des haies.

Printemps Été

Le grand retour des plantes invasives

Plantes invasives présentes sur la commune



Buddleia



Renouée du
Japon



Solidage
du Canada



Balsamine
De l'Himalaya

Plantes invasives aussi présentes en Haute-savoie



Berce
du Caucase



Ambroisie

6 espèces de plantes invasives répertoriées en Haute-Savoie

La commune de Reignier-Ésery n'échappe pas à la règle, on dénombre 4 espèces invasives sur son territoire :

- le buddleia ou Arbre à papillon
- la renouée du Japon
- la balsamine de l'himalaya
- le solidage du Canada.

En l'absence d'une action adaptée, elles finissent souvent par occuper seules un espace, faisant chuter la biodiversité et uniformisant le paysage.

Ces espèces disposent de nombreux atouts pour s'imposer parmi la végétation locale existante :

- gigantisme
- émission de substances toxiques pour les autres plantes
- forte capacité de reproduction (bouturage, graines, rizhomes...).

Les plantes invasives ont aussi des impacts sur la santé publique (allergènes, urticantes) et sur l'agriculture (colonisation des cultures).

Comment éliminer les plantes invasives ?

Pour une lutte efficace, il faut absolument prendre soin de ne pas disperser ces plantes invasives en voulant les détruire.

- En milieu naturel :
 - signaler leur présence en Mairie
- Dans un jardin privé :
 - Ne pas mettre avec les déchets verts
 - Ne pas les mettre dans le compost
 - Mettre en sac avec les ordures ménagères pour incinération.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le service environnement de la mairie:

Tél.: 04 50 43 27 29

environnement@reignier-esery.com

Le tri des déchets

Des gestes simples mais indispensables

LES FLACONNAGES PLASTIQUES ET LES EMBALLAGES EN MÉTAL

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR BLEU :



BOUTEILLES D'EAU, DE LAIT, DE SODA, D'HUILES MÉNAGÈRES



FLACONS DE PRODUITS MÉNAGERS, SHAMPOOING



BOÎTES DE CONSERVES ET CANETTES VIDES



BARQUETTES EN ALUMINIUM VIDES AÉROSOLS ET COUVERCLES EN FER



ASTUCE
On vide bien les emballages.

LE VERRE

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR VERT :



BOUTEILLES ET FLACONS



BOCAUX, POTS...



ASTUCE
On ne met pas les bouchons et couvercles.

LES DÉCHETS COMPOSTABLES

JE DÉPOSE DANS LE COMPOSTEUR :



EPLUCHURES, HERBE, FEUILLES, FLEURS FANÉES



FILTRES À CAFÉ, SACHETS DE THÉ



PAIN, COQUILLES D'ŒUFS

Pour des informations complémentaires, consultez le guide du compostage.

LES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS

JE DÉPOSE DANS LA POUBELLE :



POTS DE PRODUITS LAITIERS (YAOURT, CRÈME FRAÎCHE, GLACE...)



COUCHES, SUREMBALLAGES, SACS ET FILMS PLASTIQUES, VAISSELLE JETABLE



BARQUETTES ALIMENTAIRES EN PLASTIQUE ET POLYSTYRÈNE

LES BACS GRIS SONT COLLECTÉS LE :

L M M J V

Matin Après-midi

AUTRES DÉCHETS

JE DÉPOSE AU MAGASIN OU EN DÉCHÈTERIE :



LES GROS CARTONS, LE PETIT ÉLECTROMÉNAGER



LES PILES, LES AMPOULES BASSE-CONSOMMATION

Suivez les couleurs !

Pour faciliter le tri des déchets ménagers, un code couleur est mis en place.

Les points d'apports volontaires ne peuvent accueillir que des déchets de faible volume. Pour le carton par exemple, le volume maximum correspond à un paquet de lessive. Les déchets plus encombrants doivent être amenés à la déchèterie.

Les masques jetables ne se recyclent pas !...

TOUS LES PAPIERS, LES PETITES CARTONNETTES ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR JAUNE :



TOUS LES PAPIERS Y COMPRIS LIVRES ET MANUELS, ENVELOPPES, PAPIERS BUREAU



CARTONS À PIZZA VIDES



BRIQUES DE LAIT, DE SAUCE, DE SOUPE, DE JUS DE FRUITS...



ASTUCE
On ne met pas de cartons plus gros qu'un carton de pizza ou qu'un baril de lessive.

Pourquoi les cartons bruns et ondulés sont-ils à déposer en déchèterie ?

- Pour permettre leur recyclage sans perdre du temps ou de l'énergie (pliage et compactage en bottes). Les usines de recyclage ne sont pas les mêmes que pour les cartonnettes du conteneur jaune.
- Leur taille perturbe le fonctionnement des chaînes de tri (blocage, endommagement ...) et ils encombrant les conteneurs.
- Les cartons laissés aux pieds des conteneurs se dégradent et s'envolent dans la nature. Les cartons désagrégés ne peuvent plus être recyclés.



Processus de recyclage du carton



Erreurs de tri

Un coût pour les collectivités et les habitants

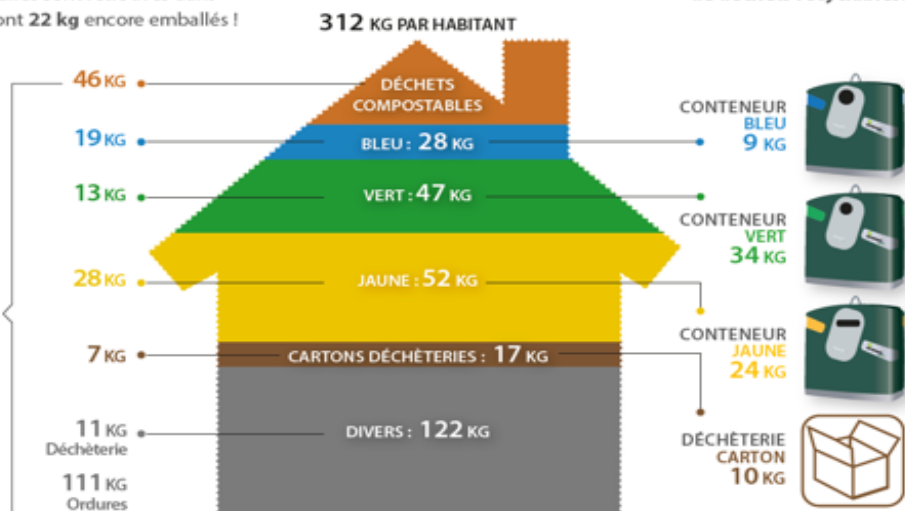
Informations sur le stand SIDEFAGE
Marché de Reignier-Ésery
Samedi 26 juin

Bien trier, mieux recycler

Lorsque les emballages recyclables sont jetés dans les ordures ménagères, ils ne sont pas recyclés. Les erreurs dans le tri des déchets viennent perturber le travail des agents des centres de tri, qui vont devoir à nouveau séparer les différents déchets pour les réacheminer vers les bonnes filières de traitement.

Sur la commune, le ramassage des dépôts sauvages au pied des conteneurs représente un coût de 35 000 euros / an.

Chaque habitant du SIDEFAGE jette 235 kg de déchets dans les OMR. 55 kg de déchets alimentaires sont retrouvés dans les ordures ménagères, dont 22 kg encore emballés ! L'objectif est de diminuer le gaspillage et d'améliorer le tri.





Parking relais à la Forge

La transition écologique passe aussi par la réduction du nombre de voitures et la volonté de faciliter le covoiturage, notamment pour les frontaliers

La commune aménage un nouveau parking pour le covoiturage au niveau de “La Forge”

Le Département de la Haute-Savoie et SNCF Réseaux ont œuvré pour la mise en sécurité des passages à niveau classés les plus à risque. Ainsi, en 2019, les passages à niveau 90 et 91 du lieu-dit “La Forge” ont été supprimés et la route départementale RD2 a été déviée. Suite à la réalisation de ces importants travaux, la commune de Reignier-Ésery a récupéré un terrain correspondant à l'emprise d'une partie de l'ancienne route de Marsinges qui longeait la voie ferrée.

Après avoir réfléchi à la destination qu'elle pouvait donner à ce terrain, la commission “Cadre de Vie” a proposé d'implanter un parking de covoiturage.

Ainsi, la commune a fait le choix d'étoffer son offre de mobilité et, à l'heure où chaque véhicule qui descend le matin en direction de Genève transporte à peine plus d'une personne en moyenne, l'incitation au covoiturage, qui reste le mode de déplacement le plus économique pour l'utilisateur, trouve tout son sens.

Ce parking à l'intersection du secteur d'Ésery et de l'axe La Roche sur Foron – Reignier-Ésery - Annemasse est idéalement situé, d'autant qu'il est accessible directement depuis le nouveau rond-point. Les usagers pourront donc bénéficier de 50 places gratuites et disponibles dès cet été.



ECONOMIE

Nouvelles adresses

Bien-être / Boutiques

Faites vous connaître

Lors d'une nouvelle installation commerciale ou artisanale sur la commune, une insertion est offerte dans la page "Économie" du 197 Grande Rue .

Contact :

communication@reignier-esery.com



Créer son entreprise

Rez-Up est fait pour les porteurs de projets



Rejoindre le Réz'Up

C'est l'opportunité de rencontrer plus de 60 experts pour doubler ses chances de réussite et d'entrer dans la communauté des rézupiens.



SOLIDARITÉ

Maintenir le lien avec les seniors

Un public fragile au centre de l'attention

Combien de personnes de 70 ans et plus à Reignier-Ésery ?

893

recensés par le service social au 1^{er} mai 2021

Nouveau septuagénaire ou nouvel arrivant de plus de 70 ans, faites vous connaître en tant que senior auprès du service Social / CCAS pour bénéficier des actions en place.

Tél.: 04 50 43 92 94
social@reignier-Ésery.com

Dans le cadre de sa politique pour les seniors et dans le contexte sanitaire actuel, la commune a renforcé le lien avec ses aînés.

Les personnes isolées identifiées comme vulnérables sont régulièrement appelées, lors des épisodes de canicule ou de crise sanitaire, par les agents municipaux, pour savoir si elles ont besoin d'une aide quelconque.

L'ensemble des seniors (personnes de 70 ans et plus) ont reçu la fiche de renseignements établie par le REseau de Gérontologie Annemasse aggro ARve Salève (REGAARS). Ce réseau renseigne et oriente les seniors du territoire vers l'interlocuteur le plus pertinent (aide à domicile, transport adapté...) et accompagne les aidants. Le document est disponible sur le site [www.reignier-Ésery.com/Vivre/les seniors](http://www.reignier-Ésery.com/Vivre/les_seniors).

Plus d'info sur :
04 50 39 89 25
www.regaars.fr



Repas des aînés

Au regard du contexte sanitaire, le repas des seniors a été reporté au dimanche 19 septembre. Son organisation sera confirmée fin juillet par courrier.



FÊTE DES JONQUILLES

Un patrimoine culturel à préserver

La fête des Jonquilles fut relancée en 1952. Elle a ensoleillé bien des printemps et fait partie de la mémoire collective



La fête des jonquilles reste, dans l'esprit collectif, un souvenir que l'on se remémore avec nostalgie et même avec un petit pincement au cœur.

La fête des jonquilles a été pendant longtemps l'âme de la commune et un symbole fort qui a porté haut les couleurs de Reignier-Ésery, bien au-delà des frontières du département. Cet héritage culturel, transmis par les générations précédentes, fait encore aujourd'hui, partie intégrante de l'identité historique de la commune et de son patrimoine.

La commission Sports - Loisirs - Culture et Patrimoine souhaite retracer son histoire et faire ressurgir du passé le souvenir de la Fête des Jonquilles par le biais d'une rétrospective.

Une exposition est prévue en avril 2022 à l'occasion des 70 printemps de la première édition d'après guerre.

Recherche de documents

La commission lance un appel aux reignerands, éseriens ou toutes autres personnes pour enrichir la rétrospective avec des photos, des témoignages, des coupures de journaux de l'époque, des programmes ou toute information en rapport avec cette fête. La commission est à la recherche particulièrement :

- des programmes ou articles de journaux pour les éditions de 1952 - 1976 - 1984 - 1985
- des photos pour les éditions de 1957 - 1958 - 1959 - 1986

Les documents seront numérisés par nos soins et vous seront ensuite retournés. Vous pouvez les déposer à la Mairie sous enveloppe à l'attention de Denise Gerelli-Fort.

communication@reignier-esery.com



Imaginons la médiathèque de demain

La médiathèque travaille sur son projet de développement pour les prochaines années

Une grande enquête lancée auprès des habitants, utilisateurs ou non de la médiathèque

Pour élaborer son futur projet, la médiathèque lance un questionnaire pour mieux connaître les attentes des habitants. Le questionnaire sera distribué dans les écoles, un stand sera tenu sur le marché, il sera aussi possible de le télécharger sur le site de la mairie ou de le remplir en ligne.

Date limite de retour des questionnaires 30 juin

Grand Bestiaire



Exposition sculptures et photographies

2 artistes, 2 pratiques artistiques

- Alain Burban est auteur jeunesse et sculpteur animalier. Couper, poncer, souder, rien ne lui fait peur pour venir à bout de ces petites bestioles qu'il crée pour le plaisir des petits et des grands.
- Paskal Martin, photographe, met en valeur les sculptures fabriquées avec des matériaux de récupération.

Du 26 mai au 26 juin
Accès libre - Tout public

L'été à la Médiathèque

Pochettes surprises

une sélection d'1 DVD, 1 CD/Livre-CD, 1 revue et 2 livres (1 fiction et 1 documentaire)

Adultes, ados, enfants : à chaque âge sa pochette-surprise !



Prêts d'été

10 documents + 1 pochette surprise pour 6 semaines

De la pêche à la ligne d'histoires

Thème de l'édition 2021 de Partir en livre : Mer et merveilles

JUILLET

Horaires à partir du 6 juillet

Mardi, jeudi et vendredi 15h30-18h30
Mercredi 9h30-12h30 14h-18h30
Samedi 9h30-12h30

Lectures au parc

Les jeudis 8, 15, 22 et 29
De 10h30 - 11h30

Gratuit - Parc Hôpital Local
Annulation en cas de pluie



Agenda manifestations

Une année particulière, un été plus libéré !

Difficile de prévoir des animations tous ces derniers mois en raison des différentes mesures sanitaires prises pour lutter contre la pandémie du Covid 19.

Face aux contraintes et restrictions pour la tenue de buvettes, l'accueil du public sur des concerts et le couvre-feu, la municipalité a jugé plus raisonnable de ne pas maintenir l'organisation de la fête de la musique le 21 juin.

Que les amoureux de musique se consolent, la commune organise avec le soutien de plusieurs associations le samedi 3 juillet un évènement musical : "Musiques en fête". Une belle façon de souligner l'entrée de plein pied dans l'été et avec la fin du couvre-feu, le retour à une vie "presque" normale.

JUIN

Réouverture de la Conciergerie



Commémoration appel 18 juin

Monument aux morts Reignier
Vendredi 18 juin

Rallye des Bornes

Reignier-Ésery
Samedi 19

Jardins ouverts

Clos de la Verne
Ésery
Samedi 26



JUILLET

Musiques en fête

Place de l'église
Samedi 3 à partir de 18h

Le Grand Troc

MJC
Samedi 3 - Dimanche 4

Fête du 14 juillet

Feu d'artifice
Soirée Harmonie
Repas dansant
Mardi 13

Commémoration 14 juillet

Monument aux morts Reignier
Monument aux morts Ésery
Mercredi 14 juillet

Tournoi de pétanque

Les Rocailles
Samedi 24



SEPTEMBRE

Associations en fête

Place de l'église
Samedi 4

Cinébus plein-air

Donne-moi des ailes - Nicolas Vanier
Parc Hôpital local
Samedi 4

SAMEDI DÈS 19H
3
JUILLET
2021

MUSIQUES EN FÊTE

GRANDE RUE

REIGNIER ESERY